

10 décembre :

Journée internationale des Droits de l'Homme

Conjuguer citoyenneté et apprentissage de l'oral

Former des **citoyens** : une des missions de l'école.

+

Le projet : une entreprise **collective**, qui peut **déborder le cadre de la discipline** « français ». Il vise une **réalisation concrète** et suppose une **ouverture** et des **interactions sociales**.

=

Journée des Droits de l'Homme : l'occasion de mettre le dispositif méthodologique du projet au service de la formation des élèves-citoyens.

Comment ? Présenter à une autre classe des **saynètes** illustrant le non-respect des droits de l'Homme, en Belgique, en Europe, dans le monde, dans le but de prendre conscience de ces situations. Autre objectif éventuel dans un deuxième temps : passer à l'action collective, en concevant une affiche de sensibilisation, en rédigeant une lettre destinée à un ministre, en écrivant un article à envoyer à la presse...

Procédure

1. Consigne aux élèves. Par paires, parcourez le texte de la Déclaration universelle des Droits de l'Homme, qui a été rédigée et publiée en 1948, juste après la 2^e guerre mondiale. Connaissez-vous des situations concrètes, en Belgique, en Europe ou dans le monde, dans lesquelles certains des droits de l'Homme répertoriés dans ce texte ne sont pas respectés ? Choisissez un article qui vous interpelle particulièrement : vous expliquerez au groupe pour quelle raison.
2. Mise en commun. Les élèves signalent l'article qui les a interpellés et expliquent le plus précisément possible la situation à laquelle ils pensent, dans laquelle ce droit n'est pas respecté.
3. Par sous-groupes de trois ou quatre cette fois, les élèves choisissent un article définissant un droit qui n'est pas (ou pas intégralement) respecté en Belgique. Ils vont devoir concevoir puis jouer une saynète de deux à trois minutes illustrant une situation de non-respect de ce droit.
4. Chaque sous-groupe joue la saynète devant le grand groupe, sans dire au préalable quel article de la Convention ils ont choisi d'illustrer. Le groupe doit donc le trouver.
5. Après chaque passage, échange sur le fond (le droit de l'Homme qui n'est pas respecté) et la forme (le jeu des acteurs - travail de la voix et du corps - et la mise en scène - occupation de l'espace, utilisation d'accessoires, etc.)

Jean KATTUS, d'après une idée de Rosalie SPECIALE